1817. 27 janvier, York.

Le même à Bathurst (n° 52). Soumet la correspondance échangée entre lui et Sherbrooke au sujet de l'établissement de troupes réduites et d'émigrants entre le Saint-Laurent et l'Ottawa. Regrette la rupture de la cordiale coopération des deux autorités, et le refus de Sherbrooke de donner de l'aide à même la caisse militaire, sauf à titre de prêt temporaire. Les précautions prises pour prévenir des abus. Les embarras créés par l'emploi d'hommes inexpérimentés. Le premier établissement des troupes réduites et de loyalistes en 1783 et 1784 a été fait par le département de l'arpenteur général sans autre aide que celle offerte par les colons. Page 12

Inclus. Le même à Wilson, 15 juillet. A reçu des lettres et ordonné des arpentages dans les environs de la rivière Rideau; l'arpenteur général fait observer que des agents d'émigrants et de soldats licenciés ont dévié du règlement, et il en est résulté une dépense considérablement plus forte. La nécessité d'avoir les comptes accompagnés de leurs pièces justificatives. Observations sur les rations; arrangements pour régler les comptes.

Sherbrooke à Gore, 17 juillet. A rempli la réquisition de £2,500 pour la dépense civile dans le Haut-Canada, mais ne pourra plus le faire désormais avant de connaître la volonté de la Trésorerie à ce sujet (un extrait se trouve à la page 102).

Le même au même, 3 août 1816. Wilson a envoyé sa lettre (de Gore). Est content de voir que l'arpentage des townships de la rivière Rideau va être terminé; son importance; il sera heureux de contribuer à l'accomplissement de cet objet. Regrette que des difficultés se soient élevées ou que l'intervention du surintendant de la colonisation entraînera probablement de nouvelles dépenses; demande qu'on lui cite des faits particuliers de cette intervention et une copie des instructions, afin de s'assurer du bien-fondé des accusations. La bonne réputation de Rogers; désire que les accusations soient spécifiques. Des mesures devront être prises pour la distribution de provisions. Le surintendant devrait recevoir l'ordre de cesser toute immixtion dans les instructions reçues par les arpenteurs.

Gore à Sherbrooke, 20 août. Envoie les instructions de l'arpenteur général à l'arpenteur qui a tracé les nouveaux townships, et fait sur le sujet un rapport qui expose les nouvelles dépenses encourues. L'arpenteur suggère de placer deux ou trois piquets sur les lignes latérales pour guider les colons et d'arpenter un chemin entre chaque cinq lots. Demande une copie des instructions du surintendant, afin de diriger l'arpenteur sans recourir davantage à lui (Sherbrooke). Envoie copie de la lettre à Bathurst et regrette d'être obligé par l'absence de fonds de renoncer à sa part de travail dans l'établissement des bords de la rivière Rideau. L'opposition constante de Rogers dans l'Assemblée, mais ne désire pas qu'il soit destitué avant d'avoir eu l'occasion de se défendre s'il est accusé.

Rapport de Ridout, arpenteur général, sur le mode d'arpenter les nouveaux townships, et les obstacles et l'augmentation de dépenses par des ordres venus du département du quartier-maître général. 31

Instructions aux arpenteurs, 2 novembre 1815.

40 Instructions à Sherwood, 24 février 1816, de tracer des terres en arrière de Crosby, Burgess, Elmsley, Montague et Marlborough. 43

Gore à Sherbrooke, 30 août. Transmet lettre et incluses de l'arpenteur général.

Ridout à MacMahon, 27 août. Transmet copie de la lettre de Sherwood disant qu'il a, pour des raisons données, renvoyé son détachement d'arpenteurs le 10 du courant.

Sherbrooke à Ridout, 12 août. Le surintendant ayant pris la direction des arpentages, il (Sherwood) ne se considère plus longtemps responsable, et il a licencié son détachement à Perth, le 10 du courant. 52